

# Vérossvres



## Bulletin municipal N° 11



2006

## LE MOT DU MAIRE

**À** L'AUBE d'une nouvelle année, c'est le moment pour les responsables d'une collectivité et en particulier d'une municipalité de faire le bilan et de prendre de bonnes résolutions. Ce bulletin nous donne l'occasion de rendre des comptes, de tenir la population informée de ce qui a été fait et de ce qui est en prévision.

Les élus ont le devoir d'expliquer, de communiquer et d'argumenter sur les faits et les causes qui en découlent. Il est complètement révolu le temps où un édile, souvent par habitude et parfois involontairement, verrouillait la connaissance des dossiers et orientait la gestion d'une commune.

Les projets sont discutés, souvent mûris durant plusieurs années, parfois abandonnés ou modifiés. Les enjeux financiers importants augmentent l'impact des décisions prises par le conseil municipal. Nous devons être à l'écoute de tous afin de répondre aux besoins nécessaires à l'essor de notre village. Tout ne peut être fait en même temps. Des priorités se dégagent, aussi à Vérosvres, nous avons décidé de porter nos efforts en faveur des enfants. La construction du restaurant scolaire cette année, la prolongation par la suite du bâtiment abritant la bibliothèque et une salle d'éveil en sont des preuves concrètes.

Il faut doter la commune de moyens lui permettant de se développer afin d'en assurer la pérennité, tout en faisant attention de ne pas hypothéquer son avenir par un endettement déraisonnable.

Si les élus ont leur part de responsabilité et d'obligations, les citoyens sont également impliqués. Les services qui leur sont proposés ou qu'ils souhaitent, sont financés par la collectivité, donc par nos impôts. Aussi, le souci de l'équipe municipale est de concilier au mieux les divers enjeux de développement, de respect des structures en place et du domaine économique.

La carte communale présentée dans ce bulletin montre bien la nécessité de se doter de moyens indispensables au développement urbain du village, tout en respectant le monde agricole très important.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de la commune.

Je remercie mes adjoints, les membres du conseil municipal qui consacrent beaucoup de leur temps à notre village et le personnel communal pour la qualité de son travail. Remerciements à tous les bénévoles des associations qui contribuent aux animations.

J'adresse une pensée particulière à ceux qui sont dans la peine, aux personnes hospitalisées ainsi qu'à la famille de Frédéric DUFOUR qui a vu une partie de sa ferme détruite par les flammes.

Bonne année 2007 à tous et à notre commune.

**Pierre BIDAUT**

# LE NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

**L**A COMMUNE a construit en 2006 un nouveau bâtiment d'une superficie développée de 150 m<sup>2</sup> environ pour accueillir le nouveau restaurant scolaire.

Le bâtiment comprend :

- une salle de restaurant d'environ 60 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 50 enfants,
- un office pour préparer le service des repas,
- une salle pour la plonge,
- un local de rangement,
- un vestiaire et des sanitaires pour le personnel,
- des sanitaires pour les enfants de l'école (destinés à remplacer d'ici deux mois ceux de la cour d'école).

Le restaurant est en service depuis le 6 novembre 2006. Les repas sont livrés par conteneurs isothermes depuis le lycée de VEROSVRES. L'association de gestion du restaurant scolaire assure le fonctionnement de celui-ci en s'occupant du transport, du service des repas et de la gestion comptable. La commune contribue à l'équilibre du budget en apportant une subvention annuelle à l'association.

La commune a financé la totalité des travaux du bâtiment (restaurant et sanitaires), ainsi que l'acquisition du matériel et du mobilier de la cantine pour un montant de 195.000 € H.T. Cette réalisation est subventionnée par l'état à hauteur de 45.500 € et par le conseil général à hauteur de 39.800 €.

## DÉTAIL DES TRAVAUX :

<i>Marchés</i>	<i>Montants H.T.</i>	<i>Marchés</i>	<i>Montants H.T.</i>
Maçonnerie	50.350	Carrelage	10.220
Charpente	20.667	Sols PVC	2.061
Menuiserie extérieure	15.138	Matériel de la cuisine	12.959
Menuiserie intérieure	4.768	Mobilier de la salle	3.950
Plâtrerie et peintures	20.685	Honoraires de l'architecte	13.600
Sanitaires et chauffage	20.054	Matériaux achetés par la commune	7.600
Électricité	11.681	Frais d'appel d'offres	1.263

Pascal GRIFFON, l'employé communal, a réalisé l'ensemble des travaux de VRD (voirie et réseaux) et participé ponctuellement aux travaux de maçonnerie, ce qui a diminué le coût du chantier d'environ 8.000 €.

La commune de BEAUBERY a retenu pour cette rentrée le même type de fonctionnement (livraison des repas par le lycée) et les deux communes ont financé par moitié l'acquisition d'un véhicule pour le transport quotidien des repas entre le lycée et les cantines.

Dans la construction, il a été prévu une extension du bâtiment en 2008 pour accueillir une bibliothèque, une salle d'activités et un préau.

# LE COMPTE ADMINISTRATIF 2005

## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

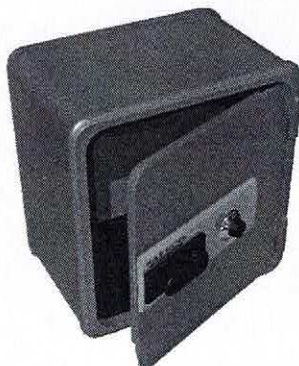
Charges à caractère général .....	98 346,63
Charges de personnel .....	66 301,01
Autres charges de gestion courante .....	48 888,97
Charges financières .....	6 052,62
Charges exceptionnelles .....	28 050,62
DÉPENSES TOTALES :	<b>247 639,85</b>

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Vente de produits .....	8 273,13
Impôts et taxes .....	121 521,79
Dotations et participations .....	119 145,96
Autres produits de gestion courante .....	10 790,79
Atténuation de charges (Emploi Jeune) .....	10 658,56
Produits exceptionnels .....	34 400,99
Excédent de fonctionnement reporté ( C.A. 2004) .....	24 328,45
RECETTES TOTALES :	<b>329 119,67</b>

## RÉSULTAT

Recettes .....	247 639,85
Dépenses .....	329 119,67
Excédent de fonctionnement .....	<b>81 479,82</b>



## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement du capital des emprunts	12 188,22
Frais d'étude de mairie	8 997,94
Immobilisations corporelles et opérations d'équipement	116 287,94

dont :

Tracteur	39 228,80
Broyeur	13 634,40
Lame à neige	5 142,80
Fenêtres de la salle	5 652,77
Enfouissement des lignes électriques	7 413,26
Mobilier de la salle	2 999,28
Logement au-dessus de l'école	9 765,83
Solde des travaux de la mairie	24 490,91
Panneaux de signalisation	6 717,25
Mécabenne, bétonnière sur tracteur	1 242,64

Cessions d'immobilisations	20 428,17
Reprise du résultat déficitaire de 2004	83 156,56
<b>Dépenses totales :</b>	<b>241 058,83</b>

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Affectation du résultat de 2004	83 236,56
Subventions d'investissement	109 926,00
Dotations (fonds de compensation T.V.A.)	10 204,00
Frais d'étude de mairie	8 997,94
Cessions d'immobilisations	28 050,62
<b>Recettes totales :</b>	<b>240 415,12</b>

## RÉSULTAT

Recettes	240 415,12
Dépenses	241 058,83
Déficit d'investissement	643,71

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMpte ADMINISTRATIF 2005

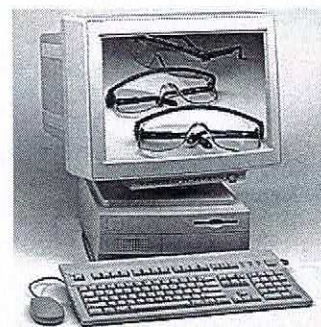
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 627,61</b>
Charges à caractère général	1 483,61
Cotisations U.R.S.S.A.F.	144,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 723,00</b>
Dotations de la commune	1 000,00
Subventions, dons et legs	246,00
Excédent antérieur reporté (C.A. 2004)	477,00
<b>EXCÉDENT DE CLOTURE</b>	<b>95,39</b>

# TRAVAUX

## TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2006

L'ARRIVÉE de l'A.D.S.L. a permis de moderniser le réseau informatique de l'école avec de nouveaux appareils. Les enseignants et les élèves ont ainsi à leur disposition un outil performant indispensable à l'heure actuelle. Dans le même temps, nous avons remplacé le matériel informatique de la mairie.

Pendant les vacances de la Toussaint, Pascal et Francis ont enlevé la cloison entre l'ancienne cantine et la petite salle d'école. À présent, les enfants disposent d'un grand espace devenu nécessaire aux nouvelles pédagogies.



## TRAVAUX PRÉVUS EN 2007

À l'espace socio-culturel (salle polyvalente), remplacement des volets roulants et des appareils de chauffage.

Réhabilitation de l'ancien logement de fonction au-dessus de l'école (ancien logement de Mme Jacquet) d'une surface de 80 m<sup>2</sup>. Il renforcera le parc locatif de la commune.

## LES ASSOCIATIONS ET LEUR RESPONSABLE

A.D.M.R. :	Henri MAZILLE «Les Moreaux» 03.85.24.83.67
Amicale des Anciens :	Raymond DUBOST «Les Ducs» 03.85.24.80.03
Club de Tarot :	Robert BONIN «Les Essertines» 03.85.24.80.13
Equipes de foot en U.F.O.L.E.P. :	Thierry AUBLANC 03.85.28.20.86
Garderie périscolaire :	Laurence GUILLOUX «Col des Vaux» 03.85.24.83.94
Pêche :	Roger CARETTE «Le Bourg» 03.85.24.80.53
Restaurant scolaire :	Régine CANARD «Les Janots» 03.85.24.85.04
Société de Chasse :	Jacky AUBLANC «Les Terreaux» 03.85.24.80.59
Société d'Intérêt Local :	Nathalie DARGAUD «Les Brosses» 03.85.24.81.70
Théâtre :	Pierre-Yves BURILLIER 06.74.59.06.67

*Le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L.  
ont confectionné 320 kg de boudin permettant un don de 2 148 euros à  
l'A.F.M. Téléthon 2006.*

## LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT LOCAL

**L**A S.I.L. fondée en 1963 est une association régie par la loi 1901, qui maintient encore aujourd'hui son objectif initial : animer la commune.

Les animations évoluent au fil des années et en fonction des motivations et souhaits de chacun.

La course de côte, la course cycliste, le rallye surprise, la sortie de ski et le concours de manille ont cessé, par contre de nouvelles activités ont vu le jour.

Ainsi pendant quelques années, une sortie à la Saint Vincent Tournante était organisée pour apprécier la beauté de tout un village décoré de fleurs, partager une belle journée de convivialité... et aussi boire un petit verre !

En 1986, un groupe met en place le théâtre et depuis vingt ans c'est une vingtaine de personnes qui chaque hiver répète pour donner quatre représentations au début du printemps. En 2006, la troupe a présenté deux comédies : "La banque des cœurs" jouée par les plus jeunes et "Mauvaises pioches" interprétée par les adolescents et adultes. Bien sûr, il y avait le traditionnel sketch des "trois inconnus Vroulons".

En plus des deux séances de gymnastique volontaire du lundi soir, une nouvelle activité sportive est mise en place en septembre 1998 avec une puis deux équipes de foot qui évoluent en championnat U.F.O.L.E.P. Chaque derby est l'occasion de passer une agréable journée avec l'ensemble des bénévoles du dimanche matin.

La S.I.L. a aussi à son actif l'organisation :

- d'une veillée gratuite, au cours de laquelle chacun apporte des jeux, suivie d'un casse-croûte,
- d'une randonnée pédestre, où les parcours sont renouvelés chaque année,
- de deux fêtes :
  - pour l'Ascension, il y a un concours de pétanque suivi d'un repas dansant avec un bal de jeunes la veille,
  - pour la fête patronale, le samedi soir, le défilé de lampions et le feu d'artifice précèdent le bal de jeunes en plein air. Avec un manège et parfois un tir, un spectacle est proposé le dimanche en fin d'après-midi avant le traditionnel jambon à la broche suivi du bal musette.

La situation financière saine de la S.I.L. (rappelons la part non négligeable des buvettes de bals de jeunes) permet de participer aux illuminations de Noël du Bourg, de subventionner le C.C.A.S., la garderie périscolaire, la coopérative et le restaurant scolaires.

Depuis quelques années, la S.I.L. offre à ses bénévoles un repas dansant ; pour cet automne un voyage est à l'étude.

Le bureau tient à remercier très chaleureusement les bénévoles et responsables de manifestations qui s'investissent à fond et contribuent au bon fonctionnement de celles-ci.

Si vous avez envie de rejoindre cette équipe, de mettre en place une nouvelle activité, n'hésitez pas à nous contacter.

## LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

**A**UJOURD'HUI, avec 60% de retraités dans l'effectif, la société de chasse est malgré tout très active sur le terrain. Ce terrain, où nous avons la chance et le plaisir de nous défouler, est celui des propriétaires de la commune.

Comme chaque début d'année, nous les remercions et leur adressons, ainsi qu'à leur famille, tous nos vœux pour 2007.

# LES BONS MOMENTS À VÉROSVRES



*Les chasseurs devant leur Tanière*



*Théâtre*



*Les aînés en balade*



*Les "Toqués" de la S.I.L.*



*Lâcher de ballons lors du Téléthon*



*Noël des écoles*



## LA BIBLIOTHÈQUE

**C**RÉÉE en 1990, grâce aux aides de la bibliothèque départementale de Saône-et-Loire (soit un prêt permanent de 600 livres), la bibliothèque municipale est devenue, quelques années plus tard, avec celle de Sivignon, bibliothèque intercommunale.

Ainsi, le prêt de la B.D.S.L. est passé à 800 ouvrages renouvelables tous les 4 mois.

Au fil des ans, elle s'est constituée son propre fonds de livres de tous genres : documentation, fiction, bandes dessinées, enrichi ces dernières années de romans «large vision» très appréciés par ses lecteurs.

Ouverte le mercredi de 14h à 16h30 et un vendredi par quinzaine de 13h30 à 16h30 à tous publics, elle vous invite petits et grands, sans droit d'inscription, à venir découvrir cet espace de détente et de partage.

Les élèves de l'école primaire s'y rendent régulièrement le vendredi et peuvent librement feuilleter, choisir ou emprunter ce qui les intéresse. Les enseignants, sur demande, disposent de livres supplémentaires fournis par la B.D.S.L, lorsqu'ils souhaitent travailler sur un thème précis avec leur classe.

Un service est à la disposition des lecteurs pour tous les documents qu'ils souhaitent consulter ou lire et qui ne sont pas en rayons.

Pour la première année, quelques ouvrages ont été prêtés également, à l'école maternelle de Beaubery.

Si ce service s'avère satisfaisant, il pourra être pérennisé.

Chaque année, un bilan statistique est établi, permettant de suivre l'évolution de la bibliothèque et de mesurer le taux de lectorat. Ainsi en 2005, avec la commune de Sivignon, 2568 livres ont été empruntés par 157 lecteurs.

Résidant, ou en vacances à Vérosvres, votre bibliothèque sera heureuse de vous accueillir. Continuez à venir nombreux ; grâce à vous, ses lecteurs, elle vit, se développe et tente de répondre au plus près de vos attentes. Donner le goût de lire, faire voyager son imaginaire et élargir ses connaissances, tel est son rôle.

Nous adressons tous nos remerciements aux généreux donateurs.

Que 2007 soit une bonne année, riche de vos lectures.

## AMICALE DES AÎNÉS

**N**OTRE club, avec son bureau composé de sept membres très dynamiques, organise plusieurs animations dans l'année. En 2007, sont prévus un concours de manille le 17 avril, un voyage de deux jours à Oradour-sur-Glane et ses environs les 18 et 19 juin, une journée en Suisse le 5 septembre, un loto le 16 septembre et un deuxième concours de manille le 23 octobre. Toutes ces animations sont ouvertes à tous, jeunes et moins jeunes. Nous attendons de nouveaux adhérents pour continuer à rester un club jeune et dynamique.

## LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'ANNÉE 2006 aura été celle des nouveautés pour le restaurant scolaire. Nous noterons tout d'abord l'arrivée de Karine LANDRIEU, en remplacement d'Hélène GUILLOUX, partie en retraite à la fin de l'année 2005.

Karine seconde Brigitte PÉRAMO à Vérosvres depuis le début de l'année. Bienvenue à elle. Ce sont ensuite les locaux qui ont été rénovés à Beaubery, afin de respecter les normes afférentes à ce type de lieu.

Dès la rentrée de septembre, les "petits" ont été accueillis par Christine FILIPPINI, dans un espace réaménagé durant l'été.



À Vérosvres, la construction du nouveau bâtiment a été terminée durant les vacances de la Toussaint et les enfants profitent depuis des nouveaux aménagements mis à leur disposition. Le bureau remercie toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce projet : les mairies, les artisans et les employés communaux.

En outre, le projet de portage de repas à l'étude en 2005 est désormais effectif.

Un partenariat a donc été signé avec le lycée de Vérosvres qui, désormais, assure la préparation des repas servis aux enfants.

Le choix du prestataire s'est fait dans un souci de qualité et du maintien du temps de travail pour Christine FILIPPINI.

En effet, depuis la rentrée, Christine est employée par le lycée afin d'aider à la préparation des repas. Elle gère ensuite la livraison sur Vérosvres et rejoint Beaubery où elle continue à assurer le service auprès des enfants.

Cette année encore, le bureau a été partiellement changé. En effet, Emmanuelle PRIVAT n'a pas souhaité renouveler son mandat de présidente et a cédé sa place à Régine CANARD. Les membres du bureau souhaitent remercier Emmanuelle pour tout le travail effectué durant son année de présidence. Année lourde en décision puisqu'il a fallu mettre en place le portage des repas. Merci Emmanuelle.

Pas de nouveauté en ce qui concerne le traditionnel repas dansant organisé par l'association : c'est bien une choucroute qui a été servie aux nombreux (mais hélas de moins en moins nombreux chaque année) convives, le 14 octobre. Merci à tous ceux qui ont fait de cette soirée une réussite : Brigitte et Christine pour leur "savoir-faire", et tous les parents qui nous ont apporté leur aide.

Rendez-vous à l'année prochaine !

Le 28 octobre, nous étions nombreux au bord de l'étang de Beaubery où Messieurs PIN et BAJARD organisaient une matinée pêche. Ils ont eu, comme à chaque fois, la gentillesse de nous proposer d'installer un stand où pêcheurs et curieux ont pu se restaurer et se désaltérer.

Ce fût une belle réussite ! L'association les remercie très sincèrement.

Il y a eu les traditionnels bals au cours desquels des bénévoles ont assuré le service à la buvette.

Toutes ces manifestations sont indispensables au maintien de l'association et permettent à tous de bénéficier d'un tarif raisonnable : 3 € par repas. Pensez-y.

C'est aussi pour cela que nous sollicitons tous les parents d'élèves concernés. Une participation à ces manifestations, même minime, est la bienvenue.

# DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE LA COMMUNE



*Francis BALBINOT*  
*Agent d'entretien*

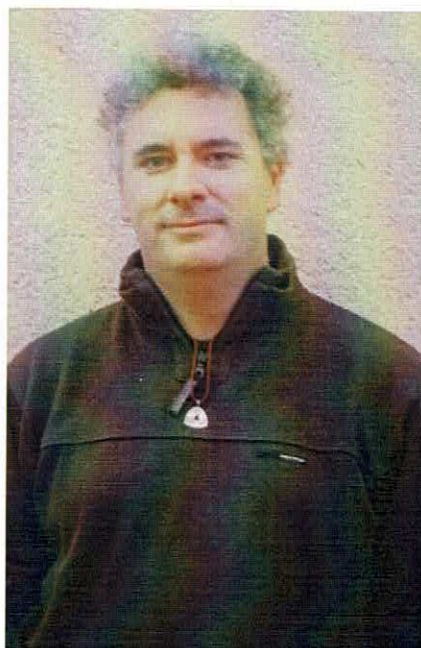


*Séverine DUSSABLY*  
*Receveuse*

## LES PROFESSEURS DES ÉCOLES



*Claudine DUBREUIL*  
*École de Vérosvres*



*Olivier RANCHIN*  
*École de Beaubery*



*Aurélie TABOULOT*  
*École de Vérosvres*

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

**Q**UE le temps passe vite ! Rappelez-vous, il y a 5 ans la garderie périscolaire ouvrait ses portes pour accueillir des enfants âgés de 3 ans et plus. Ce projet a été le fruit d'une réflexion et d'un engagement de quelques parents, confrontés au manque de nounous dans notre village.

Cette problématique est toujours d'actualité puisque le nombre d'enfants qui fréquentent la garderie est stable, voire, augmente d'année en année.

Les enfants sont obligatoirement scolarisés pour bénéficier de l'accès à ce service, d'où le nom de garderie périscolaire. J'en profite pour rappeler aux parents que la garderie a aussi pour mission d'accueillir leurs enfants en cas de besoins ponctuels. Cette année, plusieurs familles ont eu recours à ce service et ce, pour quelques heures seulement.

Les enfants sont sous la responsabilité de Mme MAZOYER Fabienne (assistante maternelle agréée) assistée par une élève du lycée.

Le travail de Fabienne consiste à accueillir les enfants à la garderie le matin à partir de 7h30 jusqu'à 8h45 et le soir de 16h45 à 19h00. Elle leur propose différentes activités ludiques et créatives en fonction des désirs des enfants et des possibilités matérielles mises à sa disposition.

À ce propos, je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes, les mairies de Vérosvres et de Beaubery, l'association S.I.L. (Société d'Intérêt Local) pour leurs dons et subventions ainsi que Monsieur KRZYZOSIAK, qui nous prête gratuitement une pièce réservée à la garderie dans l'enceinte du lycée professionnel.

Malgré toutes ces aides précieuses, nous devons organiser des manifestations pour maintenir une trésorerie indispensable au fonctionnement. Cette année, nous avons accepté deux buvettes de bal et organisé une vente de pizzas en mai. Le bilan a été assez positif.

Pour 2007, nous avons plusieurs projets qui sont à ce jour en cours d'élaboration.

Je remercie tous les parents "usagers" pour la confiance qu'ils accordent à la garderie, ainsi que toutes les personnes qui s'investissent pour cette association.

Je leur souhaite une bonne année 2007.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

**Laurence GUILLOUX.**

Présidente de l'association.

## LES NOUNOUS

**C**ES personnes agréées sont à votre service si vous désirez leur confier votre enfant :

Mme BILLONNET Jocelyne	"Les Essertines" (actuellement en congé parental)	
Mme CARRETTE Isabelle	" Les Têtes"	03.85.50.23.95
Mme LEGER Jocelyne	" Les Janots"	03.85.24.83.33
M. MACKÉ Gilles	" Le Bourg"	03.85.24.88.53
Mme MAZILLE Denise	" Les Moreaux"	03.85.24.83.67
Mme MAZOYER Fabienne	" Les Pierres"	03.85.24.89.17
Mme VOUILLON Carine	" Les Ducs"	03.85.24.84.57

# LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ

**A** PRÈS quelques mouvements de début d'année, le lycée Sainte Marguerite-Marie compte cette année plus de 200 inscrits. La répartition fille et garçon est toujours à l'avantage des filles (158), mais les garçons sont de plus en plus nombreux à venir dans nos formations (43) qui vont de la 4<sup>ème</sup> à la classe de CLIPA préparant les élèves à toutes les orientations professionnelles possibles, les passerelles entre les filières étant nombreuses, jusqu'à la classe de terminale BAC PROfessionnel «Services en Milieu Rural» qui permet aux jeunes diplômés de poursuivre leurs études en enseignement supérieur (BTS, IUT...), d'accéder aux concours des secteurs médico-sociaux, jeunesse et sport et sanitaires ou de travailler en école, crèche, collectivité territoriale, maison de retraite, organisme culturel...

Globalement, 175 élèves (87%) sont internes, 24 demi-pensionnaires et 2 externes, c'est pourquoi l'internat est considéré comme un vrai lieu de vie. Le personnel de vie scolaire a pour mission d'encadrer les élèves dans leur travail personnel, cela implique aide, soutien et motivation. L'équipe a la responsabilité d'animer les temps de détente. De ce fait, elle propose des clubs théâtre, steeps, bricolages créatifs, VTT ... ainsi que de grandes animations : patinoire à Roanne, piscine à Charolles, bowling, roller...

La restauration est un point essentiel pour des jeunes. Les repas sont, de l'avis général, copieux, variés, originaux et bons ! Dure mission menée de main de maître par les cuisiniers Franck CHÂTELET et Thierry ANDRÉ. Forts des 81% de réussite aux examens, tous diplômés confondus pour la session 2006, l'équipe pédagogique et l'ensemble du personnel s'investissent pour que le cru 2007 soit encore meilleur !

Les rendez-vous à ne pas manquer !!! : don du sang les 9 janvier et 19 mars de 9h à 12h - journée intergénération le 23 mars avec un spectacle pour petits et grands à 13h45 - portes ouvertes les 17 mars et 12 mai de 13h30 à 17h30.

Le calendrier n'est pas fixé mais toutes les occasions sont bonnes pour apprendre, échanger des savoirs, partager des moments dans la joie et la bonne humeur. Nous vous tiendrons au courant de nos manifestations en mairie, au club des aînés et sur notre site "www.groupe-saintemarguerite.org".

En septembre 2006 a été créé le groupe scolaire Sainte Marguerite. Composé de quatre entités, l'école et le collège, situés à Charolles, 5 rue du Prieuré, le lycée professionnel, situé à Vérosvres aux Janots et le centre de formation regroupant la formation adulte et l'enseignement supérieur à Macon, quartier des Gauthriats. Cet ensemble accueille un total de 500 élèves et stagiaires, dont 210 internes, pour lesquels 35 enseignants et formateurs, 10 éducateurs et 15 personnels administratifs et techniques sont au service.

Ce regroupement apporte à ses membres des partages de moyens : bus, internat et services techniques. Les Bacpro sont plus autonomes et mis en situation d'étudiant en étant installés à l'internat de Charolles. Chaque jour, ils prennent la navette pour venir à Vérosvres comme ils prendraient le bus ou le métro.

La constitution du groupe offre l'opportunité d'un enrichissement pédagogique important, par exemple le voyage linguistique en Angleterre qui aura lieu en avril pour les volontaires des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du collège et pour les lycéens mais aussi des réunions et formations communes, partages d'expériences et de savoir-faire... au delà de ces objectifs, nous travaillons aussi à un rapprochement des aspects éducatifs, scolaires et pastoraux. Alors que la météo ne semblait pas vouloir être de la partie, ce jeudi 14 septembre 2006, c'est sous le soleil, que la rencontre a pu avoir lieu : un événement haut en couleur à Vérosvres. Peut être avez-vous vu passer sous vos fenêtres et par les petites routes de notre charmante campagne, une ribambelle de joyeux drilles ?? Si vous vous demandez encore qui c'était... voici l'explication : c'était la journée d'intégration du groupe scolaire Ste Marguerite-Marie.

Car, ce n'est pas toujours facile d'arriver dans un nouvel établissement, d'être interne pour la première fois ou de se séparer des camarades de classe de l'année passée, le lycée a mis en place depuis 4 ans «la journée d'intégration» qui a pour objectif d'impulser les rencontres entre tous les élèves afin de lutter contre la violence, les discriminations, les clans et privilégier l'entraide, le dialogue et la solidarité. De ce fait, en mélangeant les anciens et les nouveaux élèves, les jeunes collégiens et les terminales Bac Pro SMR, chacun part à la rencontre de l'autre et apprend à se connaître.

Du côté des enseignants et du personnel de vie scolaire, la question ne se pose plus car c'est un moyen pour les adultes d'encourager les jeunes vers la réussite, la confiance en soi, l'estime et le respect.

Une opération qui porte ses fruits tout au long de l'année.

**N**° 1 FRANÇAIS des réseaux de proximité l'A.D.M.R. de Saône-et-Loire est un réseau de 40 associations locales et de 700 bénévoles.

L'association A.D.M.R. est un service de proximité pour les habitants des communes.

L'association A.D.M.R. met à votre service des aides à domicile 7 jours sur 7 pour faire face au maintien des personnes à leur domicile dans des conditions correctes et pour un soutien moral dans leurs solitudes.

L'association A.D.M.R. avec son réseau de téléassistance assure la sécurité, permet une intervention rapide des secours en cas de chute, d'immobilisation spontanée ou autre incident dans la vie courante.

L'association A.D.M.R., c'est aussi un portage de repas sur les communes de Dompierre-les-Ormes et de Trivy : repas diabétique, repas régime ou autres. Les repas sont transportés par véhicule réfrigéré.

L'association A.D.M.R., c'est 6 salariées et 17 bénévoles, qui sont à votre écoute sur quatre communes : Vérosvres, Beaubery, Dompierre-les-Ormes et Trivy ainsi que sur les cantons de Saint-Bonnet-de-Joux et de La Guiche pour le service "aide à la famille".

L'association est à votre écoute tous les jours de la semaine et tout particulièrement le samedi matin avec sa permanence au centre social, au "Hameau des Ormes" à Dompierre-les-Ormes.

Tous les services que nous proposons peuvent bénéficier d'une prise en charge financière par certaines caisses ou mutuelles (A.P.A. - C.A.F. - C.R.A.M. - M.S.A. ou autres) et d'une déduction d'impôts.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter :  
le samedi matin à la permanence de 9h30 à 11h30 Tél. : 03.85.50.28.77

ou chez Monsieur Henri MAZILLE Tél. : 03.85.24.83.67

Il saura vous diriger vers les différents services qui peuvent vous concerner.

Tous les bénévoles et tous les salariés vous souhaitent une bonne et heureuse année 2007.

## LE TAROT VROULON

**C**RÉÉ dans les années 1980 par quelques passionnés, présidé successivement par Marcel MAZILLE puis par Roland BOISSE et enfin par Robert BONIN, le club de tarot continue son développement au fil des ans.

Pour la saison 2005-2006, d'octobre à mars, il compte 41 sociétaires permanents plus une vingtaine de joueurs occasionnels qui se retrouvent deux fois par mois à la salle communale. Les soirées ont lieu les deuxièmes et quatrièmes vendredis de chaque mois à 20 heures quinze. Une petite nouveauté, mise en place en 2005, permet aux joueurs de manille intéressés de se joindre à l'assistance quand ils le souhaitent ; et c'est ainsi que l'on peut voir jusqu'à 40 joueurs, de tarot et manille, présents à la même soirée pour pratiquer leur passe-temps favori dans une ambiance toujours très amicale.

Bien entendu, ces amateurs de cartes ne sont pas tous de Vérosvres mais également des communes voisines, voire plus éloignées, puisque parmi les fidèles, on y rencontre des gens de Charolles, Saint-Bonnet-de-Joux, Trambly, Cluny, Serrières, Matour ou Le Coteau dans la Loire. Deux concours, qui se déroulent dans une ambiance toujours sereine et qui rassemblent entre 60 et 80 joueurs, sont organisés chaque année : l'un en novembre et l'autre en mars. Pour terminer la saison dans la bonne humeur, chaque printemps, un repas est offert aux joueurs et à leurs conjoints ainsi qu'aux bénévoles qui leur donnent la main pour les concours. Tous les amateurs de cartes, tarot ou manille, débutants ou chevronnés, sont cordialement invités à rejoindre ce club où l'ambiance est toujours conviviale.

## LA CARTE COMMUNALE

**L**A COMMUNE de VÉROSVRES met en place une carte communale qui est un document d'urbanisme. Cette carte permet de clarifier l'application de la règle de constructibilité limitée en instaurant un zonage de secteurs constructibles et de secteurs non constructibles, accompagné de simples recommandations.

La carte communale est soumise à enquête publique. Elle permet au maire de délivrer les permis de construire et certificats d'urbanisme au nom de la commune.

Elle a un caractère permanent et peut être révisée. Elle délimite les secteurs constructibles et les secteurs où seules sont admises les adaptations, réfections, extensions des constructions agricoles ou forestières.

La carte communale doit respecter les principes fondamentaux du code de l'urbanisme :  
équilibre entre développement urbain et développement rural, préservation des espaces agricoles et forestiers, protection des espaces naturels et paysagers,  
équilibre entre emploi et habitat, mixité sociale,  
respect de l'environnement, utilisation économe de l'espace.

Procédure de l'établissement d'une carte communale :

Délibération du conseil municipal sur la nécessité de l'élaboration d'une carte communale.

Choix du bureau d'étude. - Réunions techniques et études, visites sur le terrain.

Enquête publique. - Délibération du conseil municipal pour approbation de la carte communale.

Arrêté du préfet et publicité. La durée de l'élaboration d'une carte communale peut être de : Études : 3 à 6 mois - Enquête : 3 mois.

# COMMISSION DES CHEMINS

## GROS TRAVAUX ENTREPRIS EN 2006 SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Sur la voie communale n°5 des Terreaux à Mont, en accord avec la municipalité de Suin, nous avons décidé de refaire 1 km 200 de ce chemin mitoyen vraiment très abîmé. Dans l'hiver, les employés des deux communes y ont créé de vrais fossés ainsi que deux traversées de route. Sur les conseils de la D.D.E., un enrobé chaud de 6 cm d'épaisseur a été posé par l'entreprise THIVENT. Le coût des travaux atteint la somme de 33 323 € H.T., payée à part égale par les deux communes. Ce chemin est maintenant superbe, espérons qu'il durera.

Aux Têtes, la sortie sur la départementale des chemins des "Têtes" et de "Lavau" était vraiment très dangereuse, une modification s'imposait. Aussi, avec l'accord de la commune de Trivy et du département, la dangerosité de ce croisement a été supprimée. La commune de Vérosvres a acheté pour cette opération 1003 m<sup>2</sup> de terrain à Monsieur BONIN Jean-Louis de Lavau pour la somme de 251 €. Les équipes du département se sont chargées du travail. Le coût du chantier



s'élève à environ 23 500 €, pris en charge à 80% par le département, 10% par la commune de Vérosvres et 10% par la commune de Trivy qui a payé également la moitié des charges annexes de l'achat du terrain. Opération lourde, mais résultat très positif selon l'avis des riverains. Un important volume de déblais dégagés par cette opération a été épandu sur les chemins communaux des Têtes par les employés communaux de Trivy et Vérosvres.

## ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX

De grosses réparations et enduits d'usure au Haut des Forêts, Sous le Bois et aux Goujats ont été effectués par la D.D.E. Une partie des enduits prévus au programme 2006 a été reportée en 2007 par la commission.

Le chemin des Pierres à la Croix des Moreaux, passant par Les Ducs s'était beaucoup dégradé durant l'hiver et il a fallu entreprendre de grosses réparations urgentes sur toute la longueur. Il sera enduit en même temps que les parcelles reportées en 2007 : programme des réparations s'élevant à 40 000 euros subventionné à 40 % par les fonds d'aide départementale.

## PERSONNEL DE VOIRIE

Il a subi une modification en 2006.

En plus des travaux courants d'entretien de la voirie, Pascal travaille beaucoup en maçonnerie : cimetière, restaurant scolaire (démolition, VRD, abords), modification de l'ancienne cantine en salle de classe, Réfection de la cuisine de l'espace socioculturel...

Pour l'aider et faire l'entretien du Bourg, du cimetière et des massifs fleuris, la commune a décidé de recruter un nouvel arrivant au pays, celui-ci étant sans emploi. Un contrat de travail aidé par l'Etat de 26 heures par semaine lui a été proposé pour deux ans. Francis BALBINOT travaille depuis le 1er mars et donne entière satisfaction. Conformément à son contrat, la commune lui a payé une formation de conducteur d'engins de chantier.



# LE MONDE AGRICOLE

## LA CARAVANE DE L'AGRICULTURE

L'INITIATIVE de la Fédération des Syndicats d'Exploitants Agricoles et des Jeunes Agriculteurs de Saône-et-Loire, la caravane de l'agriculture a sillonné les routes du département du 25 au 30 septembre 2006. Composée de 15 chars représentant les différentes productions de Saône-et-Loire, cette sympathique manifestation avait pour objectifs de promouvoir une image positive de l'agriculture, communiquer avec nos concitoyens non agricoles et démontrer le poids économique de l'agriculture dans la société. Les cantons de Saint-Bonnet-de-Joux et de La Guiche se sont particulièrement impliqués dans cette démarche en réalisant deux magnifiques chars.

Sur le premier attelage était rassemblé du matériel des années 50 pour mettre en évidence le développement de l'agriculture.

D'une part, la modernisation du matériel, la construction de bâtiments d'élevage représentent des investissements importants. Ces investissements financés par

les revenus des productions agricoles mais aussi grâce aux aides publiques, souvent décriées, se retrouvent dans l'industrie et donc créent des emplois.

D'autre part, l'augmentation des productions agricoles a permis un formidable développement de l'industrie agroalimentaire qui représente un grand nombre d'emplois. Si l'on prend en compte tous les emplois qui gravitent en amont et en aval de la production agricole, l'agriculture est le second employeur après la fonction publique.

Pour le deuxième "convoi" réalisé par les agriculteurs du canton, trois slogans étaient schématisés : nourrir les hommes, entretenir les paysages et vivre de notre travail.

Nourrir les hommes est la première mission de l'agriculture, mais aujourd'hui, il est si simple d'acheter un pack de lait ou une barquette de viande au supermarché que l'on oublie qu'il y a des éleveurs qui élèvent des vaches et que toute l'alimentation provient de l'agriculture. Nourrir les hommes est un atout pour l'agriculture, puisque dans un pays comme la France, où la gastronomie a une place importante, avoir de nombreux produits de grandes qualités gustatives et sanitaires ayant une traçabilité parfaite est essentiel.

Entretien des paysages est la deuxième mission et force de l'agriculture. Si aujourd'hui, les paysages sont accueillants, c'est bien parce qu'ils sont entretenus par des agriculteurs, sinon l'état naturel aurait une toute autre "figure". Si demain, l'agriculture est sacrifiée

face à la mondialisation, que deviendront nos campagnes et leurs emplois ? En Saône-et-Loire, il y a 554 000 ha cultivés, soit 65% de la surface du département.

Vivre de notre travail et de nos produits, c'est bien le plus grand souhait des agriculteurs. En effet, les exploitants agricoles ne demandent qu'une chose : vendre leurs produits à des prix rémunérateurs et se passer des aides.



# MONSIEUR MULTISERVICES

**J**EAN-Luc GUICHARD et Sophie MATHY, ainsi que leurs deux enfants Laura et Jérémy demeurent à Vérosvres depuis l'été 2000. Après avoir habité à Matour, Mâcon ... Sophie, enseignante au lycée professionnel de Vérosvres depuis une vingtaine d'années, connaissait la région et désirait se rapprocher de son lieu de travail.

Ils ont ainsi acquis la maison de Claude-Marie LAURENT, à Montot.

Quant à Jean-Luc, après avoir été salarié une dizaine d'années, il s'est installé en 1992, à Mâcon, comme artisan en rénovation intérieure.

Arrivé à Vérosvres, Jean-Luc a donc tout naturellement poursuivi son activité.

Se consacrant uniquement à la rénovation intérieure, vous pouvez faire appel à lui pour :



- doublage, isolation,
- peinture, tapisserie,
- électricité,
- parquet flottant,
- carrelage, faïence,
- plomberie, sanitaires,
- pose de petite menuiserie.

Jean-Luc est aussi à votre disposition pour assurer les dépannages en électricité, plomberie... Jean-Luc GUICHARD ou Monsieur Multi-Services tient à remercier tous les Vroulons qui lui ont déjà accordé leur confiance.

Pour tout service, tout renseignement ou envie d'une nouvelle décoration, n'hésitez pas à prendre contact avec :



Jean-Luc GUICHARD - Monsieur Multi-Services  
"Montot" - 71220 VÉROSVRES - 03.85.24.88.82.



## ARTISANS, COMMERÇANTS ET PRESTATAIRES DE SERVICES

ALAIN RENOV' (PIPON Alain) - Plâtrerie et peintures		03.85.24.89.04
ALBUISSON Pierre - Graveur de timbres		03.85.24.88.03
BESSON Bernard - Travaux forestiers		03.85.24.80.08
CATHY TROC (GOVIN Catherine) - Brocante		03.85.24.89.22
CHARVET-BIDAUT (CHARVET Bernard) (siège social à Sivignon) Plâtrerie et peintures		03.85.24.83.09
DESSOLAIN Jean-Yves - Menuiserie		03.85.24.80.25
FARGEOT - Charpentes en lamellé-collé		03.85.24.81.22
GARAGE JANIN Olivier - Mécanique générale		03.85.24.81.49
LA MICHE VROULONNE (DEGAILLE Bernard) - Boulangerie/épicerie		03.85.24.80.10
LECHERE Jean-Guy - Menuiserie		03.85.24.81.32
MONSIEUR MULTI-SERVICES (GUICHARD Jean-Luc) Rénovations intérieures		03.85.24.88.82
MIARD Daniel - Petits travaux chez les particuliers		03.85.24.89.02
SOCIETE NOUVELLE GRIFFON - Maçonnerie		03.85.24.80.01
THOMAS Marc - Couverture, plomberie, chauffage		03.85.24.80.76

## RESTRUCTURATION DES SERVICES POSTAUX

**A** PRÈS de nombreuses années au service de la population, Jacqueline a quitté le bureau de poste de Vérosvres pour rejoindre Charolles. Nous la remercions vivement pour la gentillesse et la bonne humeur qu'elle manifestait en recevant les habitants de la commune. C'est maintenant Madame Séverine DUSSABLY qui assure le fonctionnement des bureaux de poste de Beaubery et Vérosvres. Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage.

**LA POSTE** 

## LE RECENSEMENT

**L**A COMMUNE a réalisé une enquête de recensement début 2005. L'I.N.S.E.E. nous a transmis en janvier 2006 le chiffre de la population qui serait de 478 habitants.

Cette estimation de la population n'est pas officielle. La population légale de VÉROSVRES sera authentifiée par un décret à la fin 2008 après l'opération générale de recensement dans l'ensemble des communes.

Si la tendance est donc à la hausse (+ 18,6% d'habitants) entre les 2 recensements, il faut préciser que le mode de calcul de la population a changé. Les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat au lycée ne sont plus comptés dans le logement de leurs parents, mais dans la communauté dans laquelle ils résident, ce qui explique en partie cette augmentation. 67 élèves majeurs du lycée sont comptés dans les 478 habitants.

D'autres informations complémentaires sur les habitants et les logements de VÉROSVRES nous ont été fournies.

Voici donc quelques éléments chiffrés :

	TYPE D'ACTIVITÉ	
	2005	1999
Population	478	402
Actifs	183	178
Inactifs	295	224
	EN % DE LA POPULATION TOTALE	
Actifs occupés	35,1%	41,0%
Chômeurs	3,1%	3,2%
Retraités ou pré -retraités	25,7%	29,4%
Elèves, étudiants	16,9%	4,7%
Autres inactifs	19,0%	21,6%
	COMPOSITION DES MÉNAGES	
	2005	1999
Nombre de ménages	171	165
Part des ménages d'une personne (%)	22,8	22,4
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	50,9	50,3
Nombre moyen de personnes par ménage	2,4	2,4
	CATÉGORIES DE LOGEMENTS	
	2005	1999
Ensemble des logements	254	237
Résidences principales	171	165
Résidences secondaires	61	48
Logements vacants	22	24

## 100 ANS DE Claudius RENON



**L**E MERCREDI 6 décembre, au cours d'un sympathique réception, à la maison de retraite de La Guiche, nous fêtons l'anniversaire de C. RENON.

Né le 6 Décembre 1906 à Dompierre-les-Ormes, C. RENON travailla avec ses parents jusqu'à son mariage.

Marié en 1934 à Paulette BOMET, il s'installa à Chevannes.

Il eut 2 enfants (un fils décédé à la naissance et Henriette),  
4 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants.

Veuf en 1960, il continua d'exploiter sa ferme en élevant seul sa fille.

En 1969, c'est le départ de Chevannes pour Montot où il continuera de travailler la terre au côté de ses enfants.

Sa santé se dégradant, il rejoint la maison de retraite de La Guiche en 2002.

À C. RENON, homme discret et d'une grande gentillesse, nous souhaitons une bonne santé et un séjour paisible à la maison de retraite de La Guiche.

# ÉTAT CIVIL 2006

## NAISSANCES

Kilian DUFOUR, né le 4 janvier, fils de Danièle et Frédéric DUFOUR (Les Terreaux)

Ilona MAZILLE, née le 20 juin, fille d'Aurélie et Jérôme MAZILLE (Le Charme)

Yannis BILLONNET, né le 18 août, fils de Jocelyne et Serge BILLONNET (Les Essertines)

Jade RENOUARD, née le 4 octobre, fille de Ghislaine LORCA et Pacôme RENOUARD (Les Bois)

## MARIAGES

Florence BESSON et Emmanuel SIMONET le 27 mai à Vérosvres

Christelle PELTIER et Sébastien FORAT le 12 août à Vérosvres

Marie-Eliane JAFFRE et Gérald LAURENT le 30 septembre à Vérosvres

## DÉCÈS

Pierre MAZILLE, né en 1923 aux Pierres. Il a passé sa carrière d'exploitant agricole aux Moreaux. Il est décédé le 15 avril à Paray-le-Monial.

Louis MAZILLE (frère de Pierre), né en 1925 aux Pierres, où il a vécu toute sa vie. Handicapé par la maladie depuis 21 ans, il est décédé le 2 août à Paray-le-Monial.

Georges SIRAUD, né en 1923 aux Moreaux. Commerçant de nombreuses années à Charnay-les-Mâcon, retraité, il est venu se retirer dans sa maison aux Moreaux.

Il est décédé le 1<sup>er</sup> septembre à Vérosvres.

## LES NOUVEAUX HABITANTS

### EN RÉSIDENCE PRINCIPALE

- ☞ Nathalie AUBLANC, Christophe MACHILLOT et Manon (La Combe des Seignes)
- ☞ Alix, Jean DUC et leurs enfants (Les Essertines)
- ☞ Marie et Roch DURY (logement au-dessus de l'école)
- ☞ Renée, Gilles JONDOT et leurs enfants (gardiens du château des Terreaux)
- ☞ Monique et Georges SIVIGNON (Le Bourg)

# PÉTITION

PÉTITION SIGNÉE PAR 39 MAIRES ET ENVOYÉE AU PRÉFET LE 4 MARS 1885  
CONTRE LA DESCENTE DES FOIRES DES BRUYÈRES AU BOURG DE VÉROSVRES

## PÉTITION

*A Monsieur le Préfet,  
A Messieurs les Conseillers généraux du département de Saône-et-Loire,*

Les soussignés, habitants de la section des Bruyères, commune de Verosvres, des autres hameaux de cette commune et des communes circonvoisines, ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

Un certain nombre de propriétaires domiciliés au bourg de Verosvres, beaucoup plus soucieux de leurs intérêts privés que de ceux de l'ensemble de la commune et de celles environnantes, étant parvenus à former la majorité du Conseil municipal, ont résolu de déposséder la section des Bruyères des douze foires qui s'y tiennent annuellement pour les transporter au milieu de leurs maisons, dont ils espèrent augmenter la valeur par ce moyen.

En agissant ainsi, ils violent des droits acquis, ils dépouillent injustement les propriétaires du village des Bruyères qui ont acheté leurs propriétés et construit des habitations sur la foi des avantages dont jouissait à juste titre cette localité; ils méconnaissent l'équité qui ne permet pas de s'emparer du bien d'autrui; ils compromettent les véritables intérêts de ceux qui fréquentent depuis tant d'années les foires importantes des Bruyères, et ils diminueront évidemment les recettes de la caisse municipale de Verosvres; car ces foires, reléguées dans un emplacement étroit et incommode autour de l'église de Verosvres, perdront rapidement toute leur importance.

Le droit et l'intérêt du plus grand nombre repoussent les injustes prétentions des treize individus qui se sont associés pour acheter un terrain contigu à l'église, situé au milieu de leurs habitations, qu'ils veulent, disent-ils, affecter à la tenue des foires et qui sont parvenus par des moyens plus ou moins avouables à déterminer un certain nombre d'habitants sans intérêt direct à ce transfert, à y adhérer.

Le droit des habitants des Bruyères résulte :

1° De ce que l'ancien seigneur des lieux qui jouissait à cet égard des droits régaliens a établi aux Bruyères les neuf foires qui existaient alors, a fait construire en ce lieu, à l'époque où la route actuelle de Mâcon à Charolles a été

## PÉTITION (suite)

établie, il y a plus d'un siècle et demi, de vastes bâtiments avec halles couvertes pour l'étalage des marchandises et recevoir les personnes venant vendre et acheter ;

2° De ce que lorsque le Conseil général de Saône-et-Loire a créé, il y a quelques années, trois nouvelles foires, il a décidé qu'elles seraient tenues aux Bruyères ;

3° De ce que lorsque l'Etat après avoir confisqué les biens des seigneurs a vendu les bâtiments des Bruyères, il les a vendus avec tous les avantages qui y étaient attachés alors, c'est-à-dire la tenue des foires, et de ce que dans les ventes successives qui se sont faites des bâtiments et terrains des Bruyères sur lesquels de nouvelles maisons ont été bâties, des industries se sont établies, la tenue des foires a été prise en considération et payée par les acheteurs qu'il serait maintenant inique de dépouiller sans indemnité ;

4° D'une possession bientôt deux fois séculaire.

L'intérêt général qui se joint à l'intérêt privé des habitants des Bruyères résulte de ce que : 1° l'emplacement où les foires se tiennent est à tous égards très convenable ; il se compose d'abord d'une vaste place touchant la route nationale où le bétail gros et petit est facilement exposé en vente et où il stationne sans aucun danger, et ensuite d'un autre très vaste emplacement séparé du premier, entouré des quatre côtés par des bâtiments et clôtures, sur lequel toutes les marchandises diverses sont étalées ; enfin de nombreuses auberges, écuries, remises, qui peuvent recevoir facilement toutes les personnes venant aux foires, leurs chevaux et voitures, et où elles trouvent tout le matériel, bancs, tréteaux, planches nécessaires à leurs étalages.

Les Bruyères sont à proximité de la gare du chemin de fer avec laquelle elles sont reliées par un large chemin que ce hameau entretient en bon état ; de tous côtés des routes ou chemins principaux bien entretenus y amènent, notamment des communes situées au nord ou à l'ouest, qui, ayant peu de foires, ont besoin de celles des Bruyères, et qui ne feraient pas sans dommage quatre kilomètres de plus pour se rendre au bourg de Verosvres.

L'emplacement nouveau où l'on veut transférer les foires est une fraction de l'ancien cimetière, et le chemin qui entoure l'église, avec une partie d'une surface tout-à-fait insuffisante d'un pré acheté par indivis par treize propriétaires, qui bien certainement ne s'entendront pas longtemps pour en laisser jouir la commune gratuitement.

Le bétail ne tiendra pas facilement sur ce pré ; il en résultera de graves inconvénients et certainement des accidents. L'étalage des marchandises diverses ne pourra se faire qu'au pourtour de l'église en encombrant son entrée, ce qui est peu convenable, en interdisant la circulation sur les chemins. Cet étalage circulaire autour de l'église ne permettra pas la vue d'ensemble des marchandises étalées, ce qui sera très désavantageux pour les vendeurs et les acheteurs.

Au bourg de Verosvres il n'y a pas d'auberges pour loger plus de quatre à cinq voyageurs, pas d'écuries, pas de remises pour les chevaux et les voitures, pas même d'emplacement pour les faire stationner en plein air, pas de terrains voisins à vendre pour y faire des constructions nouvelles.

Les chemins pour y accéder sont très mauvais, à peu près impraticables, et la commune n'a pas de ressources pour en construire, pas même pour améliorer ceux existant.



## PÉTITION (fin)

Enfin on ne rompt pas facilement avec d'anciennes habitudes, surtout lorsqu'il faut changer les avantages existant contre des désavantages certains.

Les foires des Bruyères sont connues de temps presque immémorial, elles figurent sous ce nom dans les almanachs; celles du bourg de Verosvres sont inconnues et le seront longtemps; dès lors ce changement si inopportun leur fera rapidement perdre toute leur importance. Le commerce se transportera dans les foires des communes voisines où il trouvera plus d'avantages. Les habitants de la commune de Verosvres et des communes limitrophes perdront les facilités qu'ils ont actuellement pour vendre leurs animaux et acheter ce qui leur est nécessaire, et la caisse municipale qui trouve dans les foires des Bruyères un revenu annuel d'environ 600 francs verra diminuer d'abord et disparaître ensuite ce revenu, et tout cela pour satisfaire l'intérêt imaginaire de treize individus qui sont venus par leurs injustes prétentions porter le trouble dans une commune où jusqu'alors avait régné l'union si rare à cette époque.

Par ces motifs et tous autres, les soussignés demandent à M. le Préfet et à MM. les Conseillers généraux d'ordonner que la délibération du Conseil municipal de Verosvres du 8 février 1885 restera sans effet et sera considérée comme non avenue. Ils terminent en faisant remarquer que dans l'espèce il ne s'agit pas seulement de changer l'emplacement de la tenue des foires, mais de supprimer les douze foires des Bruyères et d'en créer douze au bourg, ce qui est bien différent, et que, dès lors, il faudrait remplir au préalable toutes les formalités prescrites par les lois pour supprimer et créer des foires, et par conséquent consulter officiellement toutes les communes dans un rayon de 25 kilomètres, les Conseils d'arrondissement et de département, etc.

Dans l'espoir qu'ils seront maintenus dans la possession de leurs foires, ils ont l'honneur d'être avec respect,

Vos humbles serviteurs.

*(Suivent les signatures.)*

Cette demande a été remise à M. le Préfet de Saône-et-Loire le 4 mars 1885. Elle est revêtue des cachets des mairies de La Guiche, Chevagny-sur-Guye, Saint-Martin-de-Salency, Saint-André-le-Désert, Saint-Vincent-des-Prés, Salornay-sur-Guye, Vitry, Massy, La Vineuse, Donzy-le-National, Saint-Bonnet-de-Joux, Pressy-sous-Dondin, Buffières, Bergesserin, Curtil-sous-Buffières, Sivignon, Suin, Viry, Martigny-le-Comte, Ballore, Mornay, Beaubery, Ozolles, Vaudebarrier, Vendenesse-les-Charolles, Trivy, Dompierre-les-Ormes, Matour, Trambly, Montagny-sur-Grosne, Meulin, La Chapelle-du-Mont-de-France, Brandon, Mazille, Sainte-Cécile, Cluny, Jalogy, Château et Verosvres, et la signature des maires de toutes ces communes, ou celles des adjoints ou conseillers municipaux en l'absence des maires.



Cluny. — Imp. DEMOURA

*Je soussigné*  
*Le maire*  
*Guillaume*

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## MAIRIE

Secrétariat ouvert : Lundi : de 15h à 19h - Jeudi et Samedi : de 9h à 12h

Secrétaire : AUBLANC Nathalie

Téléphone : 03.85.24.80.72 - E-Mail : mairie.verosvres@wanadoo.fr

## LA POSTE

Heures d'ouverture du bureau	Départ du courrier
du lundi au vendredi de 13h30 à 16 h .....	14h45
samedi (semaines paires) : de 8h45 à 11h45 .....	11h15
Receveuse : M <sup>me</sup> DUSSABLY Séverine	Téléphone : 03.85.24.80.74

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30.

Responsables : M<sup>me</sup> BRUMAIRE Simone et M<sup>me</sup> JACQUET Gisèle      Téléphone : 03.85.24.89.40

## SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05

Responsable location : Mme AUBLANC Agnès

Téléphone : 03.85.24.80.59

Dépositaire des clefs : M. DEDIEU Alain

Téléphone : 03.85.24.85.21

## A.D.M.R.

Responsable famille : Mme POULY Marie-Claire

Téléphone : 03.85.50.90.10

Président : M. MAZILLE Henri

Téléphone : 03.85.24.83.67

## ASSOCIATION AIDE MENAGERE (Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux)

Responsable : Mme COMTE Chantal

Téléphone : 03.85.24.78.32

## PORTAGE DE REPAS (Association des 3 cantons)

Responsable communal : M. MAZILLE Louis

Téléphone : 03.85.24.82.48

## DATES DES ÉLECTIONS

Présidentielles : les 22 avril et 6 mai 2007

Législatives : les 10 et 17 juin 2007

## RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé en permanence sur la place.

# MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2007

Dimanche 7 janvier  
Mercredi 10 janvier  
Dimanche 14 janvier  
Samedi 20 janvier  
Lundi 22 janvier  
Samedi 27 janvier



Vœux du Maire et distribution du colis des anciens  
Galette des Rois au club des Aînés  
Loto de l'A.D.M.R. à Dompierre-les-Ormes  
Banquet des chasseurs  
Dictée de la fédération au club des Aînés  
Veillée communale de la Société d'Intérêt Local

Samedi 17 février  
Dimanche 25 février

Choucroute du foot  
Opération boudin de la Société de Chasse

Vendredi 16 mars  
Vendredi 23 mars  
Samedi 24 mars  
Samedi 31 mars

Concours de tarot  
Théâtre  
Théâtre  
Théâtre

Dimanche 1er avril  
Lundi 9 avril  
Mardi 17 avril  
Dimanche 29 avril



Théâtre  
Tournoi de foot des licenciés  
Concours de manille des Aînés  
Randonnée Pédestre de la Société d'Intérêt Local

Début mai  
Mardi 15 mai  
Jeudi 17 mai

Vente de fleurs à domicile de l'A.D.M.R.  
Repas des Aînés à la maison du Charolais et visite du musée  
Fête de l'Ascension et son concours de Pétanque

Lundi 18 et  
Mardi 19 juin

Voyage des Aînés à Oradour-sur-Glane  
et ses environs

Mercredi 4 juillet  
Samedi 14 juillet  
Samedi 21 juillet  
Dimanche 29 juillet



Inter clubs des Aînés avec Beaubery  
Tournoi de Foot  
Concours de Pétanque de la Société de Chasse  
Assemblée Générale de la Société de Chasse

Samedi 11 août  
Dimanche 12 août

Fête patronale  
Fête patronale

Mercredi 5 septembre  
Dimanche 16 septembre  
Dimanche 23 septembre  
Samedi 29 septembre



Sortie des Aînés en Suisse  
Loto des Aînés  
Repas du C.C.A.S.  
Assemblée générale de la Société d'Intérêt Local

Samedi 13 octobre  
Samedi 20 octobre

Choucroute dansante de la cantine à Beaubery  
Repas dansant (poule au riz) de l'A.D.M.R. à  
Dompierre-les-Ormes  
Concours de manille des Aînés

Mardi 23 octobre

Vendredi 16 novembre

Concours de tarot

Samedi 1<sup>er</sup> ou 8 décembre  
Samedi 8 décembre  
Lundi 31 décembre



Téléthon  
Assemblée générale et repas des Aînés  
Réveillon de la Saint Sylvestre de la Société  
d'Intérêt Local.

# LES BÉBÉS DE L'ANNÉE



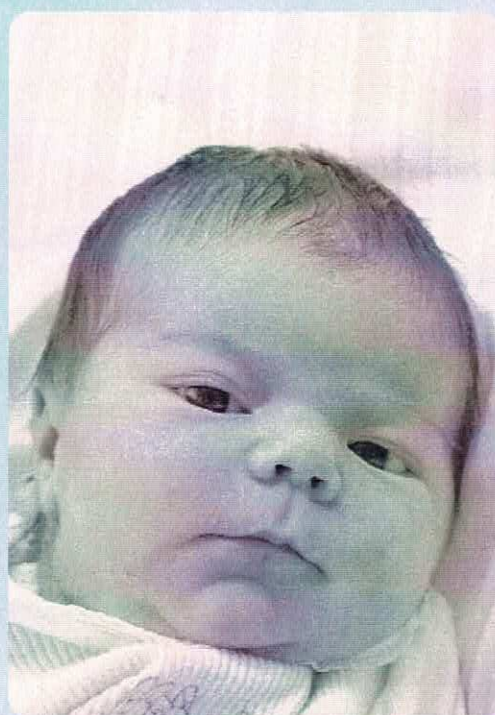
*Kilian DUFOUR*



*Ilona MAZILLE*



*Yannis BILLONNET*



*Jade RENOUEAU*